

LICENCE STAPS ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Une licence en 2 ans

- Mention : **Sciences et techniques des activités physiques et sportives - Education Motricité**
- Spécialité : **Professeur d'Éducation Physique et Sportive**
- Licence : **Diplôme national bac +3 [en convention avec l'Université de Nantes]**



NOUVEAU

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif de la licence STAPS Education et Motricité (EM) en deux ans est de permettre aux étudiants une accession plus rapide aux diplômes et qualifications supérieures nécessitant l'obtention de diplômes Licence et Master : Agrégation section EPS et Doctorat.

Elle vise à former des professionnels de l'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques dans tout établissement ou organisme à vocation éducative. Professionnel polyvalent, le titulaire d'une Licence STAPS Education et Motricité élabore, planifie et conduit des programmes d'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires (primaires et secondaires).

Les compétences visées, organisées en 10 blocs de compétences, sont identiques à celles d'une Licence STAPS EM (option professeur d'EPS) en 3 ans.

MÉTIERS ET SECTEURS

Professeur d'éducation physique et sportive en collège et lycée, dans l'enseignement privé ou dans l'enseignement public.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention de la Licence STAPS EM en 2 ans permet de postuler au Master MEEF 2nd degré proposé à l'IFEPSA et dans tout Master STAPS des universités françaises.

La licence STAPS EM en 2 ans s'inscrit dans une perspective d'études longues pouvant mener à l'Agrégation section EPS et/ou au Doctorat.

AIDE À LA RÉUSSITE

- Des ateliers avec des professionnels de l'EPS pour peaufiner son projet de formation
- Un accompagnement tout au long de la formation par des référents pédagogiques par niveau de formation
- Des périodes significatives de stage professionnel en milieu scolaire
- De nombreux travaux collaboratifs en groupes restreints et des coopérations entre les étudiants tout au long de leur formation
- Une équipe pédagogique et administrative disponible et à l'écoute des étudiants pour une meilleure prise en compte des projets individuels

LES + DE LA FORMATION

Une vision partagée d'un mode de vie actif tout au long de la vie

Une formation pour apprendre à agir concrètement par la pratique d'activités physiques régulières chez les jeunes populations et leur entourage, afin de lutter contre la sédentarité.

Des intervenants professionnels en lien avec les réalités de terrain

Les étudiants bénéficient de l'expertise d'intervenants professionnels de l'enseignement pour des apports alliant théorie et pratique.

Une pré-formation à la méthodologie de recherche

Une formation visant à développer une pensée réflexive pour une entrée en Master et une poursuite potentielle en Doctorat.

ORGANISATION DE LA FORMATION

RYTHME DES ENSEIGNEMENTS

Les étudiants bénéficient de 1500 heures de formation scientifique, méthodologique et pratique APS réparties sur les deux années.

VALIDATION ET ÉVALUATION DE LA LICENCE

La 1^{ère} année est consacrée à la validation de 120 crédits européens, la 2^{ème} année à la validation de 60 ECTS, permettant une validation de 180 crédits européens (ECTS) à la fin de cycle de Licence en 2 ans. Les examens sont organisés en contrôle continu intégral. Un dispositif de seconde chance permet aux étudiants d'améliorer les résultats obtenues lors des contrôles continus.

PROGRAMME

Le programme de formation de Licence est constitué de dix blocs de compétences. Un bloc est un ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome de l'activité professionnelle. Il représente une partie du diplôme de Licence attesté par le contrôle continu intégral.

Les dix blocs de compétences sont distribués de la façon suivante sur les deux années de Licence :

Blocs transversaux présents sur les quatre semestres de Licence :

- Bloc 1 : Usages numériques (dispositif PIX)
- Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse (économie du sport ; méthodologie de la recherche)
- Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales (méthodologie de l'écrit et de l'oral ; anglais)
- Bloc 4 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant PPPE ; stages professionnels)

Blocs scientifiques et méthodologiques répartis sur les quatre semestres :

- Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (sciences juridiques, stage en milieu sportif)
- Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves (sciences de la vie, sciences humaines, sciences économiques et sociales)
- Bloc 7 : Élaboration et planification de séquences et de programmes d'éducation physique et sportive (méthodologie de projet en milieux éducatif et socio-sportif)

Bloc relatif à l'animation sportive distribué sur les deux premiers semestres de Licence :

Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratiques d'APS et méthodologie de l'intervention auprès d'un jeune public)

Blocs centrés sur le métier sur les quatre semestres, en lien avec le parcours de formation :

- Bloc 9 : Enseignement de l'EPS dans le système scolaire (pratique d'APS et didactique de l'EPS et des disciplines scolaires pour le parcours professeur des écoles)
- Bloc 10 : Conduite de projet et enseignement d'une pluralité d'activités physiques, sportives ou artistiques dans des structures socio-éducatives (pratique d'APS et didactique des APS)

EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupe en méthodologie de projet en milieu éducatif.

Stage d'application en école primaire (conception et conduite de séances d'éducation physique auprès d'élèves de cycle 3).

Tables rondes avec des professionnels sur les thèmes d'actualité tels que l'activité physique et les questions d'éthique, de citoyenneté, de discrimination, de responsabilité...

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de la formation sélective

INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat
- Formuler un vœu sur Parcoursup. L'institut y figure sous l'appellation « IFEPSA - Faculté libre de l'Ouest ». Attention, bien préciser la ville « Les Ponts-de-Cé »

FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2023/2024)

- De 4000 € à 7870 € la 1^{ère} année selon les revenus de la famille
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue ou demandeurs d'emploi : tarifs sur demande

Renseignements

Responsable de formation

celine.guilleron@uco.fr

Assistante de formation

veronique.beghin@uco.fr | 02 41 79 18 99

ifepssa.uco.fr

